

LE GRAIE – PÔLE RESSOURCE EAU & TERRITOIRES

DOSSIER D'ADHÉSION



Vous travaillez dans les domaines de la gestion de l'eau au sein d'une collectivité, d'une entreprise ou d'un laboratoire de recherche ?

Le Graie, Pôle ressource Eau & Territoires depuis 40 ans :

- **vous met en relation avec d'autres acteurs** pour partager des retours d'expériences
- coordonne des **réflexions et recherches pluridisciplinaires**
- **diffuse et valorise les connaissances** ainsi produites
- vous accompagne dans la mise en œuvre de **stratégies innovantes** et de **solutions pratiques**

L'objectif de notre association ?

Évoluer collectivement vers une gestion plus durable de l'eau, qui doit être au cœur de l'aménagement, pour des territoires plus résilients face aux enjeux climatiques et environnementaux.

Comment se traduit cet engagement ?

- > Par l'animation de groupes de travail (sur l'assainissement et les eaux pluviales) et de dispositifs de recherche pluridisciplinaires sur nos trois thématiques, pour construire ensemble un socle de connaissances techniques et scientifiques favorable à l'évolution des pratiques
- > Par l'organisation de webinaires, de journées régionales, de conférences nationales et internationales et par la création de formations, pour favoriser les rencontres et le transfert des connaissances et des savoirs
- > Par la diffusion gratuite sur le site web et la chaîne YouTube du Graie de tous les documents produits par les réseaux et lors des événements, parce que nous pensons que cette évolution des pratiques passe par un partage large des connaissances.

Nos thématiques phares

- > **Eau dans la ville** (eaux pluviales urbaines, métrologie en assainissement, transfert des compétences...)
- > **Eau et Santé** (effluents non domestiques, micropolluants, stations d'épuration...)
- > **Milieux Aquatiques** (gestion, restauration, observation)

REPÈRES DU GRAIE

320 adhérents	5 dispositifs de recherche	250 scientifiques mobilisés	1 000 documents référencés	4 groupes de travail et d'échange
-------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------	--

Rejoignez les plus de 300 collectivités, entreprises laboratoires de recherche et experts qui font de la gestion durable de l'eau une priorité.

Pourquoi adhérer au Graie ?

Techniciens, gestionnaires, collectivités et entreprises

- Bénéficier et contribuer à l'**expertise de notre réseau**
- Participer aux **productions** et aux **échanges** régionaux et nationaux
- Valoriser vos actions et votre savoir-faire
- **Être représenté par le Graie** dans les instances nationales
- Accéder directement aux **résultats de recherche** à la pointe
- Vous engager dans une démarche de **territoire Eau-responsable**
- Bénéficier de **tarifs préférentiels** sur nos rencontres

Scientifiques, équipes de recherche

- **Intégrer nos dispositifs** de recherche pluridisciplinaires ancrés sur les territoires
- Co-construire des programmes et participer à des **recherches pluridisciplinaires**
- **Valoriser vos résultats** dans des productions et des événements spécifiques
- Mettre vos résultats au service de l'action **pour une gestion intégrée de l'eau**
- Bénéficier de **tarifs préférentiels** sur nos conférences

Les événements prévus en 2026

CONFÉRENCES

NOVATECH

Les Rencontres du Graie

Conférences Effluents non domestiques,
Autosurveillance & Eaux pluviales

Séminaires scientifiques

WEBINAIRES

Ville perméable

Réseau Eaux pluviales

Les Lundis d'I.S.Rivers

FORMATIONS

Pêches aux outils scientifiques de la ZABR

Formations Eaux pluviales |
Autosurveillance | Effluents non domestiques | Métrologie

GROUPES DE TRAVAIL

Eaux pluviales et aménagement

Autosurveillance des systèmes d'assainissement

Exploitants de station d'épuration

Gestion des effluents non domestiques

Sélectionnez votre catégorie et choisissez votre niveau d'adhésion

Adhésion PERSONNE PHYSIQUE

Personne physique

- * Tarif normal : 70€
- * Tarif étudiant/jeune professionnel (moins de 2 ans d'exercice professionnel) : 34€

L'adhésion **personne physique** est individuelle. Elle permet à la personne adhérente d'accéder aux groupes de travail et à toute l'information diffusée par le Graie et de bénéficier des tarifs membres. Elle est citée (sans son organisme) dans la liste des adhérents sur le site internet.

Adhésion PERSONNE MORALE

ENTREPRISE/ASSOCIATION

Tarif fonction du nombre de salariés

- * 1 à 10 salariés : 143€
- * 11 à 30 salariés : 531€
- * + de 30 salariés : 769€

ETABLISSEMENT DE RECHERCHE

Tarif fonction du nombre de personnes concernées (hors administratifs) dans l'équipe, le laboratoire ou l'établissement

- * 1 à 4 personnes : 143€
- * 5 à 15 personnes : 531€
- * + de 15 personnes : 769€

COLLECTIVITÉ/ADMINISTRATION

Tarif fonction du nombre d'habitants du territoire

- * 1 à 15.000 habitants : 143€
- * 15.001 à 50.000 habitants : 531€
- * + de 50.000 habitants : 769€

L'adhésion **personne morale** est collective. Elle permet à toutes les personnes de la structure - y compris les élus - de bénéficier de ces mêmes conditions. A minima, les représentants titulaires et suppléants sont informés systématiquement de toutes les activités du Graie. L'organisme est cité dans la liste des adhérents, ainsi que le nom de son représentant titulaire au Graie.

Adhésion MEMBRE ENGAGÉ

En devenant membre engagé, vous soutenez plus efficacement le Graie, vous permettez à vos équipes de contribuer activement aux connaissances produites et participez largement à l'avancée des réflexions sur le futur de la gestion de l'eau.

Tarif fonction du nombre d'invitations sur une année, réparties de manière égale entre conférences et groupes de travail (hors conférences internationales) :

- * R4 – adhésion incluant 4 invitations conférences + 4 invitations groupes de travail : 1 362€
- * R8 – adhésion incluant 8 invitations conférences + 8 invitations groupes de travail : 1 955€
- * R18 – adhésion incluant 18 invitations conférences + 18 invitations groupes de travail : 3 099€

L'adhésion **membre engagé** permet, en plus des conditions précédentes, de bénéficier d'invitations pour participer activement à un ou plusieurs réseaux et groupes de travail ainsi qu'aux conférences, affirmer un engagement fort dans l'association, faciliter l'accès des collaborateurs aux conférences, s'ouvrir à des thèmes connexes, le tout avec une simplification administrative (inscriptions).